

Royaliste

Bimensuel de la Nouvelle Action Royaliste

Cible

Racisme

Depuis sa fondation il y a quarante-cinq ans, la Nouvelle Action royaliste combat le racisme. Les diverses formes de cette idéologie sont cultivées plus ou moins ouvertement par les droites extrêmes, anciennes ou nouvelles. Mais depuis quelques années, notre attention est attirée par d'étranges enquêtes ou réflexions publiées dans des journaux de gauche sur la prédominance oppressante de la *blanchitude*.

Ce discours racialisant s'exprime maintenant à l'Université. À Paris VIII en avril, dans le cadre de la mobilisation contre la loi El Khomri, un groupe a organisé des « *rencontres autour des questions de race*. » Il y eut donc des discussions sur l'islamophobie, un exposé ayant pour thème « *L'École de la République est-elle raciste ?* », un autre sur « *la blanchité dans les médias* » et la projection du film *Black Panthers, prémices d'une Révolution*.

Les groupes de réflexion étaient organisés sur le principe de la *non-mixité racisée*. De droite ou de gauche, le racisme obéit à la logique de l'apartheid. C'est ce régime que veulent nous imposer les libérateurs de la *parole non-blanche* !

Nuit debout



Fausse promesses ?

Terreur

Genèse

du *jihad* français

p. 8

Idées

Martin

Buber

p. 9

Toponymie, histoire et débilites

On sait depuis longtemps que l'affirmation d'un pouvoir ne passe pas que par les actes ou les politiques menées. Il y entre beaucoup d'autres choses qui relèvent de la symbolique. Les changements proposés dans les noms des régions marquent la volonté des nouveaux titulaires des régions agrandies à la fois de marquer leurs territoires et d'assurer leur cohésion, au moins dans les mots.

Evidemment, ces choses là hésitent toujours entre le sérieux de la démarche et la franche débilite de certains choix proposés. Hostiles par principe à toute féodalisation, et plus encore à la re-féodalisation, nous ne pouvions manquer de souligner ce qui ressemble fort à une nouvelle dérive. Au reste, qui mieux que les royalistes que nous sommes seraient à même de montrer les dangers récurrents de la régionalisation en particulier et de la décentralisation en général.

Rappelons le menu détail suivant. Sitôt la loi de 1982 entrée en vigueur, les nouveaux présidents de régions ont fait ce que n'importe quel tenant de fief d'une certaine importance faisait jadis : construire un château qui est la marque de son pouvoir et des moyens matériels dont on dispose en face des préfectures qui, la plupart du temps, s'étaient installées dans les meubles de la monarchie ou de la haute noblesse. D'où la sortie de terre d'*hotels de région* qui, pour n'être pas tous d'une franche élégance, sont néanmoins la marque d'une certaine démesure. La prise de pouvoir s'inscrit toujours dans l'espace et, en bons imitateurs des rois de France, n'importe quel néo-féodal a souhaité laisser une trace de son passage.

Ne pouvant décemment, en ces temps de restrictions budgétaires, faire bâtir des demeures plus somptueuses encore, les cinq nouveaux présidents des régions agrandies ont donc cherché quelque chose qui marque sans coûter pour autant des fortunes. Trouver un nom nouveau est

chose délicate, trouver un nouveau nom l'est moins à première vue.

Au demeurant, on peut concevoir que la simple addition des dénominations anciennes soit délicate et puisse même quelquefois friser le ridicule. Donc ils ont cherché, et plusieurs types de trouvailles ont été faites. Ainsi, le cas de l'Aquitaine pourrait être assez simple puisque du temps des Poitou, puis des Plantagenêt, le duché d'Aquitaine couvrait une partie non négligeable de la nouvelle région. Le choix est donc de garder le nom ancien ; de lui adjoindre l'épithète *Grande*, ou de la nommer du doux nom de la duchesse Aliénor, dernière de la Maison de Poitou. Donner un prénom à un ensemble territorial, cela s'est fait ailleurs mais jamais en France.

Le cas de Midi-Languedoc-Rousillon est autre puisqu'il est proposé de la nommer Occitanie. Or, ce vocable recouvre une donnée ligurique et non politique. C'est un peu plus qu'un simple problème de dénomination puisqu'il s'agirait, si un tel choix été opéré, de gommer l'aspect institutionnel en le remplaçant par une donnée purement anthropologique. Complicé, voire absurde.

Ce n'est pourtant pas le pire, et les deux premiers exemples pourraient relever du *vénial*. Les trois autres relèvent du ridicule pour les deux premiers et du choquant pour le dernier. *Hauts de France* ? Risible, grandiloquent et en tout cas, bien à l'image de Xavier Bertrand. Si il y a un *haut*, il y a forcément un *bas*. C'est pure

logique si on a le goût de l'harmonie classique. Gageons que les tenants du sud du pays seront peu enclins à user du second terme.

Pour l'ancienne Auvergne adjointe à Rhône-Alpes, les propositions sont amusantes avec *Volc'en Loire* ou même *R2A*, même le fort vilain *Rhognale* a été proposé. Là, la solution n'est pas aisée, il faut bien l'admettre. Pourtant cela peut toujours mettre les rieurs du côté des nouveaux exécutifs.

Là on on cesse de rigoler et ou on peut même commencer à se fâcher, c'est pour le cas épineux de la grande région *Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine*. Parmi les propositions retenue *Rhin-Champagne* et *Grand-Est* pourraient juste provoquer un mouais dubitatif... Le second ayant le mérite de mettre tout le monde à égalité sans vexer personne. En revanche, lorsqu'on en vient à évoquer l'*Acalie*, dont personne ne saurait bien indiquer l'origine, on tique. On s'énervé avec la dernière proposition : l'*Austrasie*. Alors là... faudrait quand même pas charrier ! Rappelons que l'*Austrasie*, qui couvrait au haut-moyen-âge à peu près l'espace requis, nous ramène à la période mérovingienne, donc au prémices de la France, donc aux temps où cet espace a reçu la majeure partie de l'élément franc des prétendues *invasions barbares*.

Résumons... après mille années passées à construire un État, puis une nation, on voudrait par ignorance, inculture, bêtise -les mots nous manquent- nous ramener à la période ancienne où la force dominait le droit, où la France n'était qu'un embryon. Ignorance ? Est-ce si sûr ? Où plutôt volonté, même diffuse, de s'en retourner vers l'*âge des principautés*, vers le pouvoir local exclusif ou simplement chapeauté par une structure un peu lâche, comme le fut le Saint-Empire romain germanique, ou aujourd'hui l'Union européenne ?

Tout n'est certes pas dans les mots. Pourtant, cette petite musique est déplaisante à tous ceux qui tiennent à la *Nation*, une et indivisible et qui continueront à la voir comme seul espace politique pertinent.

Pascal BEAUCHER

SOMMAIRE

P 1 : Cible : Racisme - P 2 : Grandes régions : Toponymie, histoire et débilites - P 3 : Économie : Mauvais chiffres pour la culture - Echo des blogs : Panique à Bruxelles - P 4 : *Nuits debout* : Quelles promesses ? - P 5 : Brésil : Complots constitutionnels - P 5 : Brèves : Mexique, Népal, Roumanie, Espagne - P 6-7 : Monarchies : Le royaume de Suède - P 8 : Terreur : Genèse du *jihad* français - P 9 : Idées : Martin Buber - P 10 & 11 : 36ème Congrès de la NAR - P 12 : Édito par Marc Sévrien : Paysages de campagne.

Mauvais chiffres pour la culture

Bien que difficile à cerner, la part des activités culturelles dans l'économie nationale est entraînée depuis plus d'une décennie dans une inquiétante spirale du déclin.

Un rapport publié récemment par le ministère de la Culture et de la Communication rappelle qu'il n'est pas aisé de mesurer la part des activités culturelles dans l'économie. (1) Il faut, tout d'abord, établir des statistiques. Or, des petites associations culturelles locales aux grands théâtres subventionnés, en passant par pléthores d'autres activités, « la définition du champ de la culture est à elle seule une question à part entière. » On peut, cependant, s'accorder pour retenir quelques secteurs phares comme le spectacle, la lecture de livres ou encore le cinéma. Mais il convient, aussi, de prendre en compte toutes les activités connexes intervenant dans la chaîne des processus de création que ces activités recouvrent : biens et services ou chiffres d'affaires qui n'existeraient pas sans la culture - comme par exemple une part du tourisme ou du BTP. Aujourd'hui, le ministère de la Culture distingue également la production culturelle marchande (71 milliards d'euros en 2014) qui correspond « à la production de biens et services culturels destinés à être vendus sur le marché à un prix économiquement significatif » de la production non marchande (16 milliard d'euros en 2014) proposés aux ménages à un prix « non économiquement significatif (...) car bénéficiant de l'apport des dépenses publiques. » La première est exclusivement produite par des entreprises et la seconde provient des administrations ou des établissements publics.

Le croisement des chiffres de l'Insee et de ceux du ministère permet, toutefois, de dresser un état des lieux inquiétant. Le rapport dont il est question montre que la part de la culture dans l'ensemble de l'économie (2,3 %) « est en baisse et renoue avec son niveau de 1995, après avoir culminé à 2,6 % en 2003. » Pourtant la culture représente toujours un secteur clé de notre économie - la branche de l'industrie automobile réalisant une valeur ajoutée toujours moindre ! « Accompagnant ce repli économique, l'emploi est en baisse (- 5 %) par rapport à 2013 (...) avec un repli particulièrement marqué dans le livre et la presse. » La valeur ajoutée de cette branche diminue très régulièrement. L'imprimé, avec le livre et la presse, qui constituait autrefois presque le tiers de l'activité économique culturelle n'en représente plus que 18 %. Cette dernière branche est en repli, alors que la mise en place d'un modèle économique viable fondé sur le numérique n'a toujours pas vu le jour. En cette matière comme en d'autres, les effets des défis technologiques semblent s'ajouter aux conséquences de l'absence de volonté politique.

David NOVARRO

(1) Voir le rapport de Tristan Picard : Le poids direct de la culture en 2014. <http://www.culturecommunication.gouv.fr/Politiques-ministerielles/Etudes-et-statistiques/Publications/Collections-de-synthese/Culture-chiffres-2007-2016/Le-poids-economique-direct-de-la-culture-en-2014-CC-2016-1>

Panique à Bruxelles

Le rejet de l'accord d'association entre l'Union européenne par une forte majorité de citoyens néerlandais a provoqué un coup de tonnerre à Bruxelles.

La fondation Robert Schuman reconnaît avec consternation que « Les opposants au texte européen ont surtout manifesté leur hostilité à Bruxelles. Arjan van Dixhoorn, historien, l'un des dirigeants de la campagne contre le traité d'association, l'a d'ailleurs explicitement indiqué : « L'Ukraine nous est égal, ajoutant Un référendum sur la sortie de l'Union européenne n'a pas été possible jusqu'à présent, c'est pourquoi nous utilisons toutes les options dont nous disposons pour mettre les relations futures entre les Pays-Bas et Bruxelles sous pression. »

« Nous estimons qu'il est temps que quelqu'un tire la sonnette d'alarme pour la démocratie. Bruxelles veut trop et trop vite (...) Il faut que les citoyens puissent peser sur ce qu'il se passe à Bruxelles » a indiqué Bart Nijman, membre de GeenPeil, l'une des trois organisations eurosceptiques à l'origine du référendum.

Pour certains Néerlandais, ce référendum constitue le premier pas vers un éventuel *Nederxit*, soit la sortie des Pays-Bas de l'Union européenne. « Le référendum est un choc entre le peuple et l'élite des Pays-Bas, la population ukrainienne n'y joue qu'un rôle secondaire » a résumé le politologue René Cuperus.

Sur son blog « *Coulisses de Bruxelles* », (2) Jean Quatremer laisse libre cours à sa panique : « En réalité, l'irruption de la démocratie directe dans le champ de la politique commerciale et des relations extérieures de l'Union va réduire à néant toutes ses marges de manœuvre, les traités internationaux pouvant désormais être remis en cause, à tout moment, par un seul pays. Le risque de contagion est énorme : les partis populistes d'autres pays auront beau jeu de réclamer les mêmes droits que les Néerlandais au nom de la démocratie. En clair, l'Union deviendrait imprévisible et partant ingouvernable. En outre, le vote négatif néerlandais va renforcer les partisans d'une sortie du Royaume-Uni de l'Union, ceux-ci trouvant là à la fois un argument supplémentaire sur le refus des peuples de poursuivre l'aventure européenne et sur sa paralysie annoncée... »

Mieux : Jean Quatremer conclut que cette dynamique enferme Bruxelles dans une impasse. Les référendums paneuropéens sont impossibles car les États membres de l'Union veulent que la démocratie continue à s'exercer dans le cadre national. Donc les référendums nationaux peuvent remettre en cause tous les textes adoptés par les Vingt-Huit. Or les Européistes ne peuvent pas dénoncer les référendums nationaux car ils seraient accusés de refuser la démocratie et renforceraient les tendances hostiles à l'Union européenne. « Le piège est parfait », conclut l'éminent chroniqueur qui ne s'était pas aperçu que la logique antidémocratique de l'Union se heurterait de plus en plus durement à la volonté démocratique des peuples.

Jacques BLANGY

(1) <http://www.robert-schuman.eu/fr/questions-d-europe/0388-les-nee-rlandais-rejetent-le-traite-d-association-entre-l-union-europeenne-et-l-ukraine>

(2) <http://bruxelles.blogs.liberation.fr/>

Quelles promesses ?

Après l'occupation nocturne de la place de la République, le mouvement s'est étendu à de très nombreuses villes. L'idéal de la démocratie directe plane sur les assemblées de citoyens saisies par un désir encore obscur de révolution.

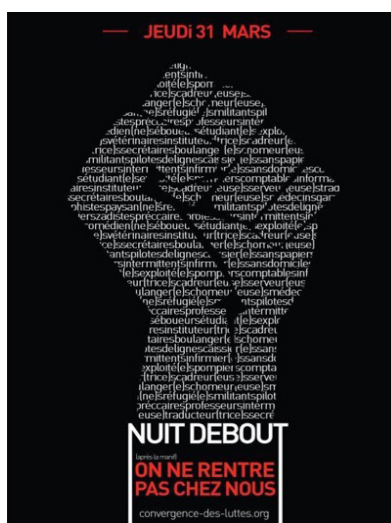
Nuit Debout est un mouvement trop jeune, trop balbutiant pour qu'on puisse le saisir par des catégories appuyées sur un seul et même discours de la *base* qui s'est mobilisée à la faveur de la lutte contre la loi El Khomri. On constate simplement que les assemblées parisiennes refusent les organisations politiques et récusent le personnel dirigeant.

Dès lors, il n'est pas possible de demander à ceux qui se méfient des institutions et des organisations de produire une parole instituante et de se donner une cohérence quant aux objectifs à atteindre et quant aux moyens à mettre en œuvre. *Nuit Debout* aboutit exactement à ce que ses initiateurs souhaitaient : une parole libérée sur les places publiques. Ce n'est pas si mal : depuis les manifestations contre la réforme des retraites en 2010, les rues ne portaient plus l'écho d'une contestation de l'ultra-libéralisme et le choix de la place de la République comme premier lieu d'occupation montre que les citoyens mobilisés n'ont pas perdu le sens de la symbolique politique.

Il est par ailleurs normal que la prise de parole favorise ceux qui savent prendre la parole dans les assemblées et que toutes les paroles libérées soient plus ou moins contradictoires et plus ou moins teintées d'utopies. La tonalité anticapitaliste est manifeste et ce n'est pas un hasard si le mouvement a été lancé sur un mot d'ordre de François Rufin et de l'équipe de Fakir lors des projections de « *Merci Patron !* », film libérateur qui a largement dépassé les deux cent mille entrées. (1) Le rejet de l'oligarchie est patent et *Nuit Debout* est l'un des signes de l'effondrement du Parti socialiste qui a totalement avoué avec la loi El Khomri qu'il était passé du côté du haut patronat et de la banque.

Mais ensuite ? Le retrait de la loi El Khomri est un objectif tout à fait justifié mais les citoyens qui débattent sur les places publiques (2) auraient tort de ne pas voir que ce sont les organisations syndicales CGT et CGT-FO

qui donnent aux manifestations de rue leur densité et une grande partie de leur dynamisme. Les spontanéistes de la place de la République ont pu constater que l'absence d'organisation offrait aux agitateurs cagoulés l'occasion de s'en donner à cœur joie contre les commerçants et contre les policiers. Des policiers épuisés qui devraient être peu à peu intégrés dans le mouvement de révolte au lieu d'être attaqués. Des policiers épuisés qui ont manifesté le 7 avril devant le ministère de l'Intérieur à l'appel de Force ouvrière... L'agression dont Alain Finkielkraut a été victime



le 16 avril montre que la démocratie directe peut engendrer de la violence.

Ces mêmes spontanéistes constateront bientôt que la *convergence des luttes* dont ils rêvent restera un slogan irréaliste aussi longtemps que la sociologie du mouvement n'aura pas évolué et ceci malgré une complaisance médiatique sur laquelle il serait bon de s'interroger. Les étudiants, les jeunes précaires, les chômeurs et les jeunes salariés menacés par la précarisation ont raison de se révolter mais ils n'ont pas rassemblé les ouvriers, les employés et les agriculteurs qui sont trop loin des grandes places de nos villes ou qui ne peuvent pas passer

leurs nuits dehors à cause du travail du lendemain. Le mouvement Occuper Wall Street, de septembre à novembre 2011, avait succombé à son culte de l'horizontalité des luttes et au caractère par trop universitaire de la contestation. (3)

Le véritable succès à court terme, pour *Nuit Debout*, serait de se prolonger dans un mouvement d'occupation d'usines et de se fonder dans une grande et longue grève générale. Mais la grève générale, ce sont les organisations syndicales qui la lancent et qui l'organisent. Or les citoyens assemblés la nuit peuvent constater qu'il n'y a pas d'usines occupées et que les syndicats ne veulent pas engager la grande épreuve de force avec le gouvernement. Il est vrai que les manifestations parisiennes du 9 avril ont rassemblé moins de monde que celles du 31 mars et que, dans l'ensemble, le mouvement social est beaucoup moins imposant qu'en 2010 lorsque Force ouvrière avait été la seule confédération à vouloir la grève générale.

Nuit Debout devra se structurer ou disparaître. Pour se structurer, *Nuit Debout* devra se donner une pensée fédératrice par laquelle des principes politiques seraient clairement articulés. C'est sympathique de rédiger sur le trottoir une Constitution pour une République sociale mais nul ne saurait enfreindre les règles de droit : une Constituante doit être élue et l'organisation constitutionnelle des pouvoirs découle de claires définitions de la souveraineté et de la légitimité. Nous sommes encore très loin de cette réflexion sur les institutions et sur les moyens de rétablir la souveraineté...

Encore une fois, on ne peut demander à la parole libérée plus qu'elle ne peut donner. Mais il est possible que cette parole confuse soit annonciatrice de bouleversements futurs sur le terrain électoral et grâce à un lider. En Espagne, les Indignés viennent avant la percée de Podemos sous la conduite de Pablo Iglesias et de ses camarades. Aux États-Unis, Occuper Wall Street vient avant la prodigieuse campagne de Bernie Sanders. *Nuit Debout* porte peut-être en lui ce type de promesse.

Sylvie FERNOY

(1) Cf. l'article de Laurent Lagadec, *Royaliste* numéro 1096, page 10, Cinéma - *Merci Patron !*

(2) Cf. l'article de Luc de Goustine : <http://www.bertrand-renouvin.fr/nuit-debout-a-tulle-luc-de-goustine/>

(3) Cf. l'article de Jacques Blangy, *Royaliste* numéro 1027, 21 janvier 2013, page 2, Indignés - Mais où sont-ils passés ?

NB : Le Front national est physiquement absent du mouvement social en cours et sa direction a demandé le 13 avril la dissolution de *Nuit Debout*. On ne saurait être plus clairement réactionnaire.

Complots constitutionnels

Le processus de destitution de la présidente Dilma Rousseff s'inscrit dans le cadre d'une Constitution hyper-démocratique adoptée à la suite de la dictature militaire et qui se retourne contre ses auteurs.

Le Brésil vit un contexte international et économique difficile. Les dysfonctionnements institutionnels qu'il connaît ne l'aident pas du tout à y faire face tout au contraire.

Le Brésil n'est certes pas le Honduras ni le Paraguay dont les présidents ont été chassés par voie de destitution constitutionnelle. On ne manipule pas deux cent millions d'habitants et la sixième puissance économique du monde comme on le ferait d'une République bananière. Bien que de langue portugaise, à l'écart des contagions hispaniques, le pays ne saurait néanmoins échapper aux tendances lourdes qui affectent la majorité des États d'Amérique latine. Le Brésil de l'ex-président Lula tenait la balance entre les excès populistes vénézuéliens et argentins et les orthodoxies colombiennes ou chiliennes. Désormais, le fléau penche partout à droite y compris dans les bastions populistes (Bolivie, Équateur, Argentine, Pérou, Venezuela). Le Brésil ne saurait faire exception.

La conjoncture économique s'est brutalement retournée en 2013, notamment à la faveur de la chute des prix du soja dont le Brésil est le second exportateur mondial (à 45 % vers la Chine) et du fer, premier producteur mondial. Le pétrole dont on fait grand cas à cause du scandale de pots de vin de la société nationale Petrobras ne compte que pour 13 % du PIB. La rente qui avait servi durant les années Lula à monter un système de prestations sociales à l'éducation et à la santé dont ont bénéficié trente millions de pauvres avait, dans l'euphorie générale de 2007, été également utilisée pour construire les infrastructures du *Mondial de football* de 2015 et des Jeux Olympiques de 2016 qui se tiendront dans trois mois. Le retournement de conjoncture impliquait nécessai-

rement une hausse des déficits publics, ce qui a conduit à l'instruction contre Mme Rousseff.

L'affaire pourrait s'arrêter là, indépendamment des poursuites pour corruption qui touchent l'ensemble de la classe politique brésilienne, tous partis confondus, sauf que ce système prend sa racine dans l'organisation institutionnelle. En effet la vie politique est régie par une Constitution qui date de 1986 après la chute de la dictature militaire instaurée en 1964. En réaction contre ces vingt années, le constituant, tout en organisant un pouvoir présidentiel, a multiplié les clauses de limitation de ce même pouvoir. Notamment un système électoral qui permet actuellement à une trentaine de partis d'être représentés au Congrès et d'accéder au gouvernement et à l'attribution des postes y compris dans les entreprises publiques via des coalitions hétéroclites. Tout doit être négocié et tout est négociable. C'est ce qui se passe face à cette procédure de destitution où la présidente ne peut pas compter avec certitude sur le tiers de députés fidèles nécessaire pour bloquer la procédure et doit négocier avec chacun.

Le vice-président Temer qui devrait prendre la suite de Mme Rousseff ne semble pas de taille à durer au-delà de l'impératif des J. O. La perspective de nouvelles élections à l'automne avec une candidature cette fois de Lula a pesé sur le débat. L'ennemi à abattre au-delà de Mme Rousseff est bien son prédécesseur aujourd'hui crédité d'environ 22 % des voix à égalité avec la candidate écologiste, Marina Silva, arrivée en troisième position au premier tour de l'élection de 2014. La droite pourrait donc de ce fait revenir au pouvoir si elle trouvait un candidat national crédible.

On ne peut donc s'empêcher de penser au complot, voire aux complots - les dix-sept complots du 17 avril par analogie aux fameux treize complots du 13 mai 1958. On ne peut à proprement parler de coup d'État, la Constitution étant respectée. Mais on peut valablement parler de « coup », même s'agissant d'un *coup constitutionnel*. Il faut au Brésil une nouvelle Constitution mais il n'est guère de majorité pour la proposer. Seule la Cour suprême semble échapper jusqu'à ce jour au discrédit général, dernier rempart d'un principe de droit supérieur avant un éventuel recours à l'idée monarchique.

Yves LA MARCK

Brèves

Mexique, le 2 avril

Maria del Carmen Enriquez de Luna Mazo, comtesse de Miravalle, annonce ses prétentions au trône du Mexique en tant que descendante de l'empereur Moctezuma II. Elle n'est cependant pas reconnue par le royaume d'Espagne qui considère la comtesse comme une branche cadette de la famille impériale aztèque.

Népal

Au cours d'une conférence de presse, le vice-président et ministre des Affaires étrangères Kamal Thapa, leader du mouvement monarchiste Rastriya Prajatantra Party-Nepal, a annoncé que la monarchie avait de grandes chances de revenir sous une forme plus religieuse intégrée au sein de la nouvelle Constitution. Des propositions seront faites en ce sens et débattues aux prochaines élections législatives.

Roumanie, le 9 avril

Nouveau sondage sur la monarchie. Si 40 % des Roumains conservent une bonne image et approuvent la nomination comme curatrice du trône de la princesse Margarita, seuls 24 % des Roumains sont prêts à voter en faveur de la monarchie face à 53 % pour la République.

Espagne, le 11 avril

Nommée dans le scandale d'évasion fiscale des *Panama Papers*, la sœur de l'ancien roi Juan-Carlos, Pilar de Bourbon, a admis avoir eu une société au Panama de 1974 à 2014 par crainte des attentats de l'ETA et rappelle toutefois qu'elle a démissionné de toutes activités au sein de cette société à l'avènement de son neveu, Philippe VI.

F. D. N

Le royaume de Suède

Le 28 septembre 2010, il y a foule sur le tarmac de l'aéroport Pau-Pyrénées d'Uzein. Madame le député-maire Martine Lignières-Cassou est venue accueillir la princesse héritière de Suède, Victoria de Suède et son époux. Bien avant sa rencontre avec le président François Hollande, la princesse a tenu à venir dans cette ville béarnaise. Déjà illustrée par la naissance du roi Henri IV, Pau peut aussi s'enorgueillir de celle du fils d'un modeste avoué qu'un destin extraordinaire conduira vers un trône scandinave. En se rendant dans le musée de son aïeul, Jean-Baptiste Bernadotte, la princesse tenait à rendre un respectueux hommage, teinté d'émotion, au fondateur de la dynastie qui règne actuellement sur la Suède.

Bâti sur les fondations prospères des anciens royaumes vikings de la mer baltique, le royaume de Suède doit sa capitale Stockholm à la dynastie des Folkung, montée sur le trône entre 1250 et 1363. Avec ses 449 965 kilomètres carrés, il naît du mariage de la reine Marguerite, fille de Valdemar IV, roi de Danemark, avec le roi Håkon VI de Norvège (1393), fédéralisant ainsi la Scandinavie sous une seule entité avec le royaume du Danemark (Union de Kalmar). Mais l'omniprésence et la tentative des Danois de s'imposer au sein de la fédération finit par faire éclater celle-ci en 1523, date de l'élection sur le trône de la Maison des Vasa. Avec Gustave Ier, le pays connaît son siècle d'or (notamment en agrandissant ses frontières sur les territoires de Pologne et de Russie dont elle occupa brièvement le trône au XVII^e siècle). Cependant, après une violente querelle avec le Saint-Siège, les Vasa décideront d'adopter le protestantisme comme religion d'État.

Le règne de vingt-deux ans de la reine Christine, seul enfant du roi Gustave II Adolphe et de Marie-Éléonore de Brandebourg, marquera la fin de cette maison. Celle dont l'Europe luthérienne avait songé à lui faire épouser le duc Henri de Rohan durant la guerre de Trente Ans, décida en juin 1654 de renoncer au trône alors qu'elle bénéficiait d'une forte popularité. Réfugiée au sein du Vatican dont elle adopte la religion, devenue mécène, la reine fit encore parler d'elle politiquement.



Candidate successivement au trône de Pologne puis, avec l'appui du cardinal de Mazarin à celui de Naples, elle tenta de revenir sur son premier trône. Mais l'assassinat organisé de son écuyer attira contre elle l'animosité de l'aristocratie de son pays. Sa liaison scandaleuse avec le cardinal Decio Azzolino acheva de ruiner le peu de crédit qui lui restait.

La reine Christine, jamais mariée, adopte comme héritier en 1649 son cousin germain, le prince Charles Gustave des Deux-Ponts, qui deviendra le roi Charles X Gustave en 1654 ; une branche palatine des Wittelsbach de Bavière. Militaire talentueux, il s'empare rapidement de la Pologne qui protestait contre cette élection puis

du Danemark voisin qui avait commis l'imprudence de l'attaquer à son tour. Ambitieux, il ne cachait pas sa volonté de créer un empire. Sa mort soudaine à 37 ans, cinq ans après son accession au trône, brisa son rêve impérial. Son fils homonyme et successeur, Charles XI, incarnera cet absolutisme à la française, affaiblissant considérablement le pouvoir de la noblesse et inaugurant une nouvelle apogée pour le royaume. C'est avec le règne de Charles XII (1697-1718) que la Suède réalisera cette ambition qui fera trembler à de nombreuses reprises ses voisins y compris le tsar Pierre Ier de Russie. Élément clef de la guerre de succession de Pologne, Charles XII parvint à faire imposer son candidat Stanislas Leszczyński à la tête du pays. Battu en 1709 à Poltava par les Russes, cette défaite le contraindra à un long exil en Turquie ottomane. C'est lors d'un siège que cet Alexandre du Nord s'écroula dans la neige, le 11 décembre 1718, atteint par un projectile qui lui traverse le crâne de part en part. Le système politique qu'il avait mis en place ne lui survécut pas. Portée sur un brancard par huit soldats blessés, sa dépouille annonçait déjà le glas de la monarchie absolue. Une vision tragique que peindra en 1884, Gustaf Cederström et que politiquement la reine Ulrique-Éléonore, fille du roi Charles XI de Suède, incarnera en acceptant une Constitution qui limitait sa royauté, partageant ses pouvoirs avec le Sénat et la Diète (Riksdag).

Divisé entre pro (parti des Chapeaux du comte Fredrik Axel von Fersen) et anti-absolutistes (parti des Bonnets), le royaume devint le jouet de son aristocratie. Le roi Adolphe-Frédéric, maison de Holstein-Gottorp et beau-frère de Charles XII de Suède, se révéla incapable de résorber les antagonismes qui régnaient au sein du palais royal. Sa tentative de reprise du pouvoir en 1758 se solda par un échec et le Parlement le menaça de destitution en représailles. La rivalité des deux factions plongea la Suède dans une véritable anarchie politique. Un an après son avènement, Gustave III décide de restaurer l'autorité royale et avec l'appui de l'armée prit le pouvoir le 29 mai 1772, abrogeant la Constitution, rééquilibrant les pouvoirs entre la couronne et la diète. Voltaire salua lui-même ce coup d'État royal en composant un poème pour l'occasion. Despote éclairé, le nationalisme suédois pris tout sens lorsque le roi dessina l'actuel costume national de

ses sujets. Cependant la noblesse ne lui pardonnait pas ce coup d'État et encore moins l'ouverture des postes de la fonction publique aux gens du peuple. Le 29 mars 1792, lors d'un bal masqué, il fut assassiné par Jacob Johan Ankarström, d'un tir de pistolet, par suite d'une conspiration de la noblesse. Son fils et successeur, Gustave IV Adolphe, n'eut guère plus de succès. Sa haine viscérale de la Révolution française et de Napoléon le décida à faire la guerre contre cet allié qu'était la France. Au grand dam de l'armée, humiliée par la perte de la Finlande en 1808 au profit de la Russie. Le 13 mars 1809, un coup d'État militaire déposa le roi, au profit de son oncle Charles, et sa descendance est exclue de la succession ; lui, meurt en exil en Suisse.

C'est un enchevêtrement d'imbroglios politiques qui va permettre en 1814 à un maréchal du Premier Empire de monter sur le trône suédois. Charles XIII règne depuis le dernier coup d'État. Il a rapidement signé un traité de paix avec Napoléon Ier et promulgué une Constitution plus libérale. Il a perdu tous ses enfants. Il adopte le prince danois Charles-Auguste d'Augustenbourg le 7 janvier 1810 qui décède le 28 mai 1810 dans des circonstances étranges. Un accident ou un empoisonnement ? Les rumeurs accusent le comte Axel de Fersen d'avoir orchestré la mort de l'héritier au trône alors que dix-neuf ans auparavant, le comte avait organisé la fuite à Varennes de Louis XVI et de Marie-Antoinette. Une foule en colère le massacre lors des obsèques du prince héritier, son corps trainé sur le sol est piétiné. Se cherchant un futur roi, la Diète suggéra alors le nom de Jean-Baptiste Bernadotte, maréchal de France et prince de Pontecorvo. Il jouissait d'un certain prestige dans le pays pour avoir traité chevaleresquement tout un contingent de prisonniers suédois lors de la prise de la ville de Lübeck. Le roi Charles XIII l'adopte le 5 novembre 1810. Il est sacré le 11 mai 1818 à Stockholm sous le nom de Charles XIV Jean. Celui qui portait sur sa poitrine, selon une légende tenace, l'inscription tatouée *mort aux rois* se retrouva à la tête d'un royaume dont il ne parla jamais la langue pas plus que son épouse qui ne fit que le fuir régulièrement. La maison Bernadotte était née et son premier souverain était franc-maçon.

Charles XIV Jean (1818-1844) était non seulement à la tête de la Suède mais également de la Norvège (Charles III Jean), annexée au cours d'une cam-



pagne – ce qui fut confirmé par le traité de Kiel de janvier 1814. Son règne se caractérisera, en dépit d'un fort autoritarisme, par un développement de l'instruction publique, l'agriculture, l'industrie et le commerce. Six souverains vont alors se succéder sur le trône de Suède entre 1844 et 1973.

La dynastie s'approprie rapidement la notion de scandinavisme et le roi Charles XV (1859 -1872) s'en érigea en quasi protecteur. Son fils et successeur Oscar II (1872-1907) sera contraint de se séparer de la Norvège en 1905 après lui avoir refusé une représentation à l'étranger dans un continent marqué par l'extension progressive du suffrage universel. Qu'importe cette séparation, c'est un petit-fils de Charles XV qui montera sur le nouveau trône norvégien. Le règne de Gustave V (1907-1950) sera marqué par les deux Guerres mondiales et des sympathies allemandes, encore aujourd'hui controversées. Le roi avait, à diverses reprises, rencontré des dignitaires nazis et même félicité Adolf Hitler d'avoir « stoppé la peste bolchévique » lors de son invasion de l'Union soviétique. D'ailleurs, il n'hésitera pas à mettre son abdication en avant en cas de refus du parlement de laisser passer les troupes allemandes. Officiellement le pays était neutre et bien que le roi n'est pas été inquiété à la fin de la guerre, le fossé venait de se creuser entre les Suédois et la monarchie. Lors de son intronisation en 1973, son petit-fils Charles XVI Gustave n'a plus qu'un rôle protocolaire bien qu'il garde un droit de regard sur les affaires politiques du royaume.

Connu pour leur progressisme (en janvier 1980, le roi accepte l'abrogation de la loi salique, votée à une voix de majorité, qui relèguera son fils, le *playboy* Charles-Philippe, au rang de cadet derrière sa sœur aînée), le style de vie des Bernadotte tranche singulièrement avec celui des autres monarchies européennes.

Les unions fantaisistes des membres de la famille royale se sont ajoutées à divers scandales touchant la personne même du souverain ou l'État social-libéral avec la découverte d'une politique eugéniste mise en place entre 1936 et 1996. En novembre 2010, 69 % des Suédois affirmaient encore souhaiter le maintien de la monarchie et de son souverain, engagé dans son combat pour l'environnement, et dans celui en faveur de la Palestine (qui coûtera la vie au prince Folke Bernadotte assassiné en 1948 ou à celle du Premier ministre Olof Palme en 1986) ou encore celui de l'Europe à laquelle la Suède a adhéré en 1994. Toutefois le modèle suédois multiculturel axé sur une « politique d'immigration plus généreuse que la moyenne du continent » montre désormais un réel essoufflement (le pays étant confronté à une forte hausse du chômage) et aujourd'hui, menacé à la fois par la montée de l'extrême droite (les Démocrates suédois, troisième parti d'opposition) et par le Parti républicain (fondé en 1997) qui réclame un référendum sur la question de la monarchie. Un modèle que devra certainement changer drastiquement la future reine Victoria si elle veut sauvegarder les intérêts et l'avenir de la dynastie.

Frédéric de Natal

Genèse du djihad français

Si les dirigeants politiques et divers intellectuels militants lisaient Gilles Kepel et Antoine Jardin, ils cesseraient d'instrumentaliser l'islam, les quartiers et la guerre contre le terrorisme afin d'organiser concrètement la riposte politique aux menées djihadistes.

Face à la violence extrême du *djihadisme*, nous avons tous la tentation de désigner une cause unique, un Coupable qui deviendrait la cible de nos vindictes. La méconnaissance des faits mis en scène par la télévision porte aux généralisations abusives et aux formules en langue de bois vérifiées par des inquisiteurs - les uns pourchassent l'islamophobie, les autres la dhimmitude. Les éléments de langage des politiciens en campagne aggravent la confusion et augmentent des peurs justifiées par les attentats.

À ceux qui veulent comprendre, à nous qui cherchons à comprendre pour mieux réagir, Gilles Kepel et Antoine Jardin offrent dans leur livre (1) ce qui nous manque généralement : des études de terrain dans les banlieues travaillées par l'islamisme et dans les prisons, des traductions de textes arabes qui permettent de cerner l'idéologie salafiste et de bien saisir la stratégie des *djihadistes*. Ceux qui ont été les témoins (2) des évolutions politiques et sociales de ces quinze dernières années dans la France périphérique trouveront dans le livre une remise en perspective historique qui leur permettra de pointer les maturations qu'ils n'avaient pas repérées et surtout les terribles manquements des gouvernements successifs.

Simplifiée à l'extrême, cette histoire part de la Marche des Beurs de 1983 et de sa récupération par François Mitterrand sous la marque SOS Racisme qui joue un rôle relativement important dans la campagne de 1988. La première polémique sur le foulard éclate en 1989 et bien peu s'aperçoivent que les Frères musulmans, sous l'étiquette UOIF, (3) travaillent la deuxième génération issue de l'immigration : celle-ci est sensible au discours de victimisation parce qu'elle est marginalisée par la classe politique et son laisser-faire libéral. Après le vote de la loi de 2004 sur le voile islamique, l'UOIF perd la main et les émeutes de 2005, longuement analysées par Gilles Kepel et Antoine Jardin, coïncident avec l'entrée dans l'âge

adulte de la troisième génération... et avec le développement d'Internet. Les thèses salafistes se répandent à la vitesse de l'éclair tandis que les *djihadistes* changent de stratégie : en janvier 2005, un obscur ingénieur syrien naturalisé espagnol, Abu Musab al-Suri, met en ligne les mille six cents pages de son *Appel à la résistance islamique mondiale* qui constate l'échec de Ben Laden - ses attentats n'ont pas fait basculer les masses musulmanes. Suri préconise l'action de réseaux visant à déclencher la guerre civile en Europe au moyen d'attentats qui fragmenteront les collectivités nationales en groupes communautarisés de plus en plus antagonistes. Les attentats de 2015 à Paris et celui de Bruxelles le 22 mars 2016, s'inscrivent dans cette stratégie.



Sommes-nous entrés dans la *guerre de civilisations* souhaitée par les *djihadistes* ? Les lignes de fractures décrites par Gilles Kepel et Antoine Jardin sont beaucoup trop sinueuses pour qu'on puisse raisonner en ces termes. Tandis que les gouvernements successifs lancent des slogans en toute méconnaissance de cause et se désintéressent totalement des classes populaires, la propagande des salafistes et celle du Front national forment des miroirs qui satisfont les deux camps. Cependant,

une fraction de l'extrême droite tient le même discours antisioniste-antisémite que les islamistes et manifeste avec eux pour la promotion de la cause palestinienne. Il ne faut pas non plus négliger l'alliance nouée entre les islamistes et certains catholiques contre le mariage pour tous et la théorie du genre. Surtout, la radicalisation d'une minorité, parmi les musulmans français, contraste avec l'engagement de nombreux citoyens de la troisième génération dans les partis démocratiques. (4)

Tout Français, aussi modeste soit-il, est acteur de la lutte dans laquelle il est plongé : ceux qui disent que la guerre civile est une fatalité, voire une nécessité, tout comme ceux qui peignent les terroristes en victimes du colonialisme, tout comme ceux qui *communiquent* inconsidérément. Lorsque Manuel Valls déclare que les salafistes ont gagné la partie, il agit en dangereux irresponsable. Les salafistes non-terroristes mènent un combat pour l'hégémonie culturelle au sein de la population musulmane mais les résistances de tous ordres sont nombreuses et vigoureuses au sein de celle-ci : elles sont devenues publiques tout récemment avec la Brigade des mères. Les salafistes *djihadistes* n'ont pas réussi à enclencher une logique de guerre civile en France et en Belgique : les réactions des citoyens ont été massivement unitaires et républicaines.

Par ses choix économiques et sociaux destructeurs, par ses propos irresponsables, par sa politique étrangère inepte, la classe politique, Front national compris, est incapable de protéger la nation - y compris quand elle ridiculise la laïcité par ses incantations dérisoires. Dans leur conclusion, Gilles Kepel et Antoine Jardin soulignent la nécessité d'une refondation et d'une reconstruction dans laquelle ce qu'ils nomment à juste titre l'**instruction publique** devra jouer un rôle éminent. Le *djihadisme* est l'une des formes, nihiliste, de la négation du politique. C'est effectivement par une refondation politique que la nation française surmontera cette épreuve.

Bertrand RENOUVIN

(1) Gilles Kepel avec Antoine Jardin, *Terreur dans l'hexagone, Genèse du djihad français*, Gallimard, 2015, 330 pages, prix public : 21 €.

(2) ... et parfois, comme nous, les modestes acteurs de plusieurs campagnes sur des terrains réputés difficiles.

(3) Union des organisations islamiques de France.

(4) Gilles Kepel, *Passion française, Les voix des cités*, Gallimard, 2014 et mon article dans *Royaliste*, numéro 1071.

Martin Buber

Martin Buber (1878-1965) aura été d'autant plus une des grandes figures intellectuelleS du XX^e siècle, qu'il est complètement investi dans sa dramatique, avec son regard de prophète toujours décalé. Son hétérodoxie apparente le rendait familier d'un sens de la vie, accordé à ce qu'il y a de plus secret et de plus fort en notre commune humanité. Dans son *Ontologie du secret*, Pierre Boutang a formulé de la façon la plus brève et la plus complète ce que la pensée contemporaine lui doit : « *Nous demeurerions dans le formel si nous ne longions ici une île, réelle et mystérieuse, qui n'a été montrée à la plupart d'entre nous que par le grand livre de Martin Buber, Gog et Magog ; île qui est aussi notre terre, en qui le judaïsme s'est révélé vraiment universel, tourné vers l'unique et retranché de lui : il s'agit du mythe ou dogme de la Chekhina.* » La Chekhina qui est la présence errante de Dieu en ce monde, et suscite entre les hommes la charité la plus gratuite et la plus nécessaire. Cette première approche donne une idée de la singularité et de la difficulté du cas Buber. Reconnu parmi les plus grands, il n'en est pas moins l'objet de vives critiques, ainsi que le rappelle, au terme d'une biographie monumentale, Dominique Bourel : « *On déplore qu'il ait constamment affirmé son identité juive-allemande et bien entendu, on condamne son dédain des observances religieuses. Son interprétation du hassidisme serait fantaisiste, sa philosophie un idéalisme éthéré et sa traduction de la Bible illisible. Surtout, abomination des abominations, Buber l'aurait emporté sur Herzl...* » Theodor Herzl, le fondateur du sionisme, que Buber a bien connu, auquel il a été associé mais dans une opposition constructive, qui n'a jamais été dénouée et qui ne l'est toujours pas à ce moment où l'Israël de Netanyahou n'admet toujours pas de véritable compromis avec les Palestiniens.

Mais pareil raccourci est incompréhensible si on n'a pas refait, avec Dominique Bourel, tout ce parcours qui commence à la naissance à Vienne, se poursuit dans l'Allemagne en pleine effervescence intellectuelle, notamment au sein de la minorité juive, ce qui conduira au militantisme sioniste. Militant, Martin Buber l'est d'abord pour défendre et illustrer une singularité culturelle et spirituelle, tandis que pour Herzl il s'agit d'abord d'un projet politique qu'il s'emploie à faire aboutir par les moyens diplomatiques. Et pour ses successeurs, tel Ben Gourion, par la formation d'une force militaire, capable de conférer enfin l'existence à un État juif. De ce point de vue, il est vrai qu'il y a une ambiguïté de Buber. Ambiguïté qui tient d'abord à son identité juive-allemande. Jusqu'à ce que le nazisme l'y oblige, il sera pénible au penseur de quitter cette Allemagne à laquelle il doit tant. Il y a bien sûr l'antisémitisme qui, depuis la Russie des pogroms à la France de l'affaire Dreyfus, a contraint Théodore Herzl à l'idée d'une refondation d'un État juif. Mais il y a aussi cette effervescence intellectuelle qui a favorisé l'émergence d'une philosophie retraduisant les thèmes du judaïsme, tel le messianisme, en termes contemporains. Que l'on songe

à Hermann Cohen, à Ernst Bloch, à Franz Rosenzweig, à Gershom Scholem, à Walter Benjamin ou Hans Jonas, ils sont tous Allemands d'origine et de culture. Pierre Bouretz a montré comment, en dépit de leurs différences, ils avaient un rapport au futur qu'expliquait seule leur judaïté. Que dire alors de leur germanisme, alors que l'Allemagne est sur le point d'enfanter le plus infernal des monstres avec son entreprise génocidaire ? Peut-être faut-il se fier à ce que Nietzsche affirmait du caractère inachevé de l'Allemagne : « *Les Allemands ne sont encore rien, mais ils deviendront quelque chose : donc ils n'ont pas encore de civilisation... ils deviendront quelque chose, c'est-à-dire qu'ils cesseront d'être toute sorte de choses... bref, nous Allemands, nous voulons tirer de nous-mêmes ce que jamais encore on n'en a voulu tirer, et nous voulons plus encore.* » Ce n'est qu'une hypothèse, mais le rejet sauvage du judaïsme pourrait correspondre à ce vœu de devenir quelque chose, en anéantissant ce qui s'offre comme une promesse hors de l'enracinement racial germanique. Toujours est-il qu'un Martin Buber aura signifié une certaine désinence possible d'un germanisme ouvert à une autre promesse et que le nazisme le contraindra à trouver en Palestine la solution à laquelle il rêve depuis toujours.

On comprend l'irritation des contradicteurs de Buber, prompts à l'accuser d'inconséquence. Il veut restaurer une identité juive, mais la formule pratique d'une telle restauration n'apparaît pas clairement. Contre les plus pragmatiques des sionistes, il défend une identité purement spirituelle inspirée du mysticisme le plus pur, l'hassidisme, dont il a fait naître les merveilles. Or de ce côté, il y a une méfiance native à l'égard d'un projet temporel qui risque d'étouffer l'inspiration religieuse. Mais par ailleurs, Buber n'est pas du tout indifférent à la politique et il fait même preuve d'une lucidité totale par rapport aux risques d'une confrontation directe et de plus en plus inexpiable avec les Arabes qui vivent en Palestine, et ne sauraient être dépossédés de leurs terres sans révolte. Toutes ses craintes se révéleront fondées, dès qu'en 1938, il sera enfin résident à Jérusalem. En conflit avec les militants les plus violents de ses compatriotes, il recherchera vainement des complicités du côté arabe, afin de fonder une vraie cohabitation où les deux peuples seraient reconnus dans leurs génies propres.

Mais son rôle en politique est forcément marginal. C'est dans le cadre universitaire qu'il peut déployer pleinement ses talents, toujours fidèle à sa conviction de jeunesse selon laquelle le sionisme doit d'abord s'épanouir comme culture. En même temps, cette culture n'est nullement solipsiste. Elle n'invite pas au renfermement sur soi. Martin Buber est le plus œcuménique des judaïsants, ce qui est à la source d'une autre contradiction. Il ne sera jamais un juif de stricte observance. Cela ne veut pas dire qu'il prêche pour la confusion et ce qu'on appellerait aujourd'hui le bricolage religieux. Non, il est en quête d'une reconnaissance supérieure des autres traditions. Bien avant Vatican II, il sera le précurseur d'un dialogue avec les chrétiens, Jésus étant pour lui une personnalité incontournable. Il suscite ainsi l'intérêt des meilleurs théologiens du moment. C'est dire à quel point il fut l'homme de la réconciliation, même avec l'Allemagne dont il avait tant souffert. C'est pourquoi il importe de le redécouvrir comme prophète inclassable, qui aura lutté pour l'expansion du meilleur de nous-mêmes.

Gérard LECLERC

Dominique Bourel, *Martin Buber, sentinelle de l'humanité*, Albin Michel, nov./2015, 832 p., 26 €.

Les textes qui suivent ont été discutés et adoptés par les adhérents de la Nouvelle Action royaliste le 10 avril dernier.

Motion co-développement

Conceptualisée en France dans les années 1970, la notion de co-développement qui associait coopération et développement visait à rompre avec les intentions néocoloniales prêtées à la France en Afrique et à rénover la notion d'aide publique au développement (APD) dont l'origine remonte au discours sur l'état de l'Union de Harry Truman en 1949. Il s'agissait alors de promouvoir le modèle économique des États-Unis, de trouver des débouchés pour leurs entreprises et, dans un contexte de guerre froide, de proposer une alternative au communisme.

L'ONU a joué un rôle essentiel dans l'application pratique de l'APD via la FAO, puis du Programme des Nations-Unies pour le Développement (PNUD). Durant les Trente glorieuses, l'APD s'est accrue et internationalisée. Le plus souvent technique et financière, elle favorisait – par des financements de projets, des prêts à taux préférentiels et des annulations de dettes – le développement d'infrastructures et d'équipements dans le domaine agricole, la santé, l'éducation...

Pour remédier aux dérives liées à un développement imposé par le Nord, le co-développement a été conçu pour penser l'APD en fonction des besoins spécifiques des pays contractants, négocier avec eux une plus juste redistribution de la richesse mondiale et combler les écarts entre pays riches et pays pauvres. Il étendait la notion d'APD aux évolutions sociales et environnementales, ainsi qu'au fonctionnement démocratique des institutions.

Dans les années 1990, ces deux approches ont évolué. Dès la chute du Mur de Berlin, l'OCDE entreprend une réflexion destinée à redéfinir le sens de l'APD qui débouche sur les « objectifs du millénaire pour le développement » édictés par l'ONU en 2000. Au nombre de huit, ils visent à réduire de moitié la pauvreté à l'horizon 2015 dans les pays du Sud.

Globalement, ces objectifs auraient été atteints, mais de grandes disparités existent entre les pays. En 2015, leur succèdent dix-sept « objectifs mondiaux de développement durable » qui cherchent à définir un cadre de vie prospère et durable pour l'ensemble de l'humanité, et non plus des objectifs à atteindre par les pays et par les agences nationales ou internationales. Bien qu'importante en valeur absolue (135 milliards de dollar en 2014), l'APD reste insuffisante au regard des besoins évalués à cinq mille milliards de dollars par an...

Les raisons le plus fréquemment avancées pour expliquer cette insuffisance sont le manque de contrôle des personnes chargées d'en assurer la gestion et, paradoxalement, la diversité des sources de financement (pays développés et émergents, organisations multilatérales, fondations, transferts des migrants, régions...).

Le changement de cap entre co-développement et APD date de l'élection de François Mitterrand. Il s'agissait de donner la priorité aux besoins concrets des citoyens par de petits investissements, plutôt qu'à la construction de grandes infrastructures, et de répondre au désir de donner une traduction concrète, immédiate et permanente à la solidarité. Du fait de désaccords entre Jean-Pierre Cot, alors ministre de la Coopération qui finira par démissionner, et François Mitterrand, cette politique ne verra jamais vraiment le jour.

Vers 2003, avec le rapport de Sami Naïr en France, une nouvelle approche du co-développement apparaît destinée à renforcer l'intégration en France de migrants, tout en favorisant la solidarité avec les pays d'origine, à créer les conditions sociales pour aider les migrants potentiels à demeurer chez eux. On passe alors de la recherche d'un développement par les flux migratoires à un outil de gestion de ces flux migratoires.

Enfin, il ne faut pas oublier que, de par son histoire, la France possède une expérience et une série d'instruments qui lui sont spécifiques, comme l'Agence Française pour le Développement (AFD), héritière de la Caisse Centrale de la France Libre (1941), transformée en Caisse Centrale de Coopération Économique (1958) puis en AFD en 1998.

Dans ce contexte, la Nouvelle Action royaliste demande :

- Que la France définisse clairement des objectifs de coopération cohérents et remette à plat la notion, devenue ambiguë, d'un co-développement qui relie implicitement pauvreté et immigration et veut éradiquer la pauvreté pour endiguer le flux migratoire, sans prendre en compte les changements majeurs et les nouvelles priorités. Aujourd'hui, en effet, c'est moins la pauvreté que l'instabilité politique, les guerres, la démographie, les conséquences du changement climatique qui sont à l'origine des migrations.

- La création d'une agence intergouvernementale fonctionnant sous l'égide de l'ONU qui rassemble toutes les agences existantes (FAO et PNUD

en particulier) pour entreprendre une politique réaliste de développement en tenant compte des biens communs que sont la santé, l'énergie, l'eau, l'éducation et non plus des chimères mondialistes.

- La définition d'une politique d'aide publique au développement aux différents échelons international, continental, national et régional... cohérente et complémentaire dans ses objectifs et moyens d'action, incluant à égalité tous les acteurs du développement.

- D'en finir avec le double langage de certains organismes qui, d'un côté, appellent au développement économique et social, et de l'autre, plaident pour l'optimisation fiscale,

- Une évaluation des aides au développement en cours afin d'encourager les politiques locales de développement qui fonctionnent et d'abandonner celles qui favorisent la corruption et l'enrichissement personnel.

- Qu'à partir de ses objectifs redéfinis, la France prenne l'initiative d'une politique européenne, dotée d'une philosophie, d'un budget et de moyens humains et matériels.

Motion agriculture

Grâce à la politique de modernisation décidée au début des années soixante, l'agriculture française a pleinement profité de la Politique agricole commune (PAC) qui a ouvert à nos productions un marché élargi et protégé par le principe de préférence communautaire.

La filière agricole et agroalimentaire mobilise aujourd'hui près de 14% de la population active, la production agricole française s'évaluait à 75 milliards d'euros en 2013, la France est le quatrième exportateur agricole dans le monde, le premier producteur et le second exportateur dans l'Union européenne et notre secteur agroalimentaire a dégagé un excédent commercial de 9,2 milliards d'euros en 2014. Ces résultats très appréciables ne parviennent toutefois plus à masquer la crise qui frappe l'agriculture et les agriculteurs français.

Tous les deux jours, un agriculteur se suicide et les manifestations se succèdent depuis l'été 2015 sans que le syndicat majoritaire, qui cogère le Ministère de l'Agriculture et pactise avec le patronat et la grande distribution, joue son rôle protecteur et revendicatif.

Les effets de cette crise sont connus : en vingt-cinq ans, la moitié des exploitations a disparu, depuis 1980 la part de l'agriculture et des industries agroalimentaires dans l'économie nationale s'est réduite de moitié, et les excédents commerciaux diminuent.

Motion agriculture (suite)

Les revenus des agriculteurs ont fortement baissé

Les effets de cette crise sont connus : en vingt-cinq ans, la moitié des exploitations a disparu, depuis 1980 la part de l'agriculture et des industries agroalimentaires dans l'économie nationale s'est réduite de moitié, et les excédents commerciaux diminuent. Les revenus des agriculteurs ont fortement baissé.

Les causes profondes de la crise doivent être soulignées :

- Le modèle productiviste conçu dans les années soixante et basé sur une agriculture intensive est périmé. Il a généré une artificialisation des sols, une pollution des sols et des eaux, une concentration excessive des exploitations, et il provoque de graves atteintes à la santé des agriculteurs du fait de l'usage intensif de produits chimiques.

- La remise en cause du principe de préférence communautaire et la soumission à la logique de l'ultra-concurrence accentuent les dégâts du productivisme. Elles poussent à la production de produits alimentaires de mauvaise qualité, vendus à bas prix dans le secteur de la grande distribution qui en importe massivement. Le secteur de la restauration collective pèse également sur les prix par le jeu des importations massives. L'ultralibéralisme expose les agriculteurs français à un marché mondial livré à une spéculation qui entraîne des variations erratiques de prix, et les subventions communautaires ou étatiques ne profitent pas aux agriculteurs les plus menacés. Au sein de l'Union européenne, les entreprises allemandes, qui utilisent systématiquement des travailleurs détachés, sont largement responsables de la faillite des abattoirs français et de la crise qui frappe l'élevage porcin. Les bas salaires et les produits bas-de-gamme, dangereux pour la santé des consommateurs, créent d'inacceptables distorsions dans les échanges.

Le projet de traité transatlantique (TAFTA) fait peser de graves menaces sur l'agriculture française, notamment sur l'agriculture de terroir, et sur la sécurité alimentaire des Français.

Pour assurer la réorganisation et le développement de notre agriculture, la Nouvelle Action royaliste prend acte des impasses dans lesquelles la PAC a conduit notre pays et elle propose une nouvelle politique agricole pour la France.

- La France doit recourir à des mesures de protection de l'agriculture nationale et plus précisément taxer lourdement les produits étrangers à bas prix. Dans le même temps, le gouvernement français devra établir un système d'aides directes aux productions et aux exploitations en péril puis réorganiser les filières selon les impératifs de santé publique et de qualité des produits, en concertation avec les représentants des organisations agricoles.

- Il convient de favoriser les circuits courts qui avantagent les productions locales et saisonnières et limitent de fait les importations, et d'assurer la promotion de l'agriculture raisonnée et de l'agriculture biologique. Ces dernières impliquent un moindre recours aux pesticides, favorisent une production moins intensive et permettent d'endiguer la concentration des exploitations. Elles participent d'une politique générale d'aménagement du territoire. La culture de plantes annuelles utiles à l'industrie - chanvre, lin... - permettra de réorienter notre industrie vers des secteurs abandonnés aux Chinois : textile, cosmétique, pâte à papier, bâtiment (isolation), automobile...

- Le retour au franc donnera au gouvernement la possibilité de financer largement ce plan de sauvetage et de réorganisation ; l'agriculture française sera avantagée, comme toute l'industrie nationale, par une forte dévaluation du franc. La rupture unilatérale des négociations sur le TAFTA permettra de mettre l'agriculture française à l'abri de décisions aléatoires, qui risquent d'être contraires aux intérêts français.

- Les groupes de la grande distribution seront soumis à des normes contraignantes en vue de préserver les intérêts des agriculteurs et de favoriser l'approvisionnement du pays par les marchés nationaux. Des aides publiques pour le développement des coopératives de vente seront nécessaires pour contrebalancer le poids excessif des groupes qui visent seulement l'augmentation de leurs profits.

- Les fonctions et les rôles entre le Ministère de l'Agriculture et les syndicats agricoles seront clarifiés afin que le Ministère définisse la politique agricole de la France, les syndicats représentant les intérêts des agriculteurs.

La France pourra ainsi promouvoir un modèle de politique agricole à l'échelle du continent européen et au sein des organisations internationales compatible avec ces orientations.

Abonnement, adhésion et librairie

règlement à l'ordre de :

la **Nouvelle Action royaliste (NAR)**

La nation et l'universel,

prix public : 18 € (frais de port offert gracieusement).

Règlement à l'ordre de la **NAR**

info@nouvelle-action-royaliste.fr

Communiquer avec la NAR

info@nouvelle-action-royaliste.fr

<http://www.nouvelle-action-royaliste.fr>

<http://archivesroyalistes.org>

<http://www.dailymotion.com/nouvelle-action-royaliste>

<http://www.nouvelle-action-royaliste.fr/agir/donation>

Tél. : 01.42.97.42.57

Grande braderie permanente ! dans les locaux :

livres anciens de 2 à 5 €

et livres récents à moitié prix

Royaliste

Bimensuel de la Nouvelle Action royaliste

Rédaction-administration

Bloc C - B.L. 13
38, rue Sibuet - 75012 Paris

Directeur politique :
Bertrand Renouvin

Directeur politique adjoint :
Christophe Barret

Directeur de la publication :
Yvan Aumont

Dir. de la publication
délégué :
Pascal Beaucher

Com. paritaire : 05 14 - G
84 801
ISSN 0151-5772

Bulletin d'abonnement à Royaliste

Nom/Prénom :
Adresse :
Profession :
Date de naissance : Adresse Internet :
souscrit un abonnement de :
(...) trois mois (20 €) - (...) six mois (30 €) - (...) un an (50 €) - (...) un an soutien (120 €)
(...) abonnement annuel en PDF (40 €) - (...) abonnement annuel de soutien en PDF (50 €)

Paysages de campagne

Les démocraties représentatives sont en crise un peu partout et à des degrés divers sans que l'on puisse encore dire si nous sommes à la veille de mutations profondes ou si nous avons affaire à des soubresauts passagers. Tous les continents sont concernés et de ce fait, mesure et prudence s'imposent.

Il n'empêche. La campagne présidentielle américaine n'est pas vraiment conforme à ce qu'elle devait être. Hillary Clinton voit son investiture à la candidature démocrate à la présidentielle de novembre contestée par un candidat peu glamour de 74 ans qui se réclame ouvertement du socialisme à la suédoise et qui a le mauvais goût de récolter des dizaines de milliers de dollars de la part de gens ordinaires qui n'en peuvent plus du poids des milliardaires dans la vie politique américaine. Quant au Parti républicain, il ne sait plus comment barrer la route de l'investiture à un milliardaire vulgaire prétentieux et haineux, n'ayant à lui opposer qu'un sénateur issu du Tea Party et dont les positions en matière sociétale n'ont rien à envier à celles du précédent. Décadence d'un parti qui depuis des années fait de la surenchère antidémocrate son fond de commerce et qui récolte aujourd'hui ce qu'il a semé. Crise d'une nation aussi, en pleine mutation, où le *petit blanc protestant anglo-saxon* comprend qu'il ne domine plus ce pays et où l'on considère que la création de parkings pour famille logeant dans leurs voitures ne correspond pas au rêve américain.

À l'autre bout de la planète, une petite île, Taïwan, s'est élevée contre son puissant voisin chinois en refusant un accord de commerce qui aurait à ses yeux arrimé durablement son économie à celle des capitalistes rouges de Pékin. Après l'occupation du Parlement par les étudiants en 2014, la population a envoyé à la présidence la candidate du parti « indépendantiste » et balayé le parti au pouvoir, le Kuomintang, parti des pères fondateurs qui avait perdu la guerre civile en 1949 et s'était réfugié sur l'île pour y fonder un foyer de résistance anti-communiste. Elle a donné à un tout jeune parti New Power Party (NPP) cinq députés dont Freddy Lim, le chanteur star du groupe Chthonic. Il a fait du re-

jet de la politique professionnelle son maître et veut renforcer la démocratie directe dans l'île et donner plus de place dans le débat politique aux questions écologiques.

En Europe enfin, la population néerlandaise ne cesse de tourmenter les dirigeants européens par des votes intempestifs. Le récent rejet lors d'un référendum d'initiative populaire de l'accord UE/Ukraine a beaucoup attristé le président de la Commission européenne mais a surtout constitué le deuxième refus des Néerlandais de la politique européenne après celui de 2005 sur le projet dit de traité constitutionnel. Certes, seuls 32 % des électeurs se sont déplacés, bien moins qu'en 2005. La portée du vote est donc toute relative. Il n'empêche. L'Union Européenne ne mobilise pas les électeurs et à quelques semaines du référendum britannique, cela énerve à Bruxelles. Avec le même entêtement imbécile, plusieurs gouvernements européens ont incité le gouvernement de La Haye à ne pas tenir compte du résultat, oubliant que c'est ce genre d'attitude qui donne de l'eau au moulin de ceux qui condamnent le caractère anti-démocratique de l'Union européenne. Oubliant également qu'il n'existe pas de démocratie hors sol, les tenants du fédéralisme européen plaident pour un bond irréversible vers les États-Unis d'Europe. Ah ! Que l'Europe serait belle sans les Européens.

Bien sûr, à chaque résultat, une situation particulière. Pourtant, dans un univers connecté, les idées circulent de plus en plus vite et encouragent émulation et rejet. Si l'on rajoute les Printemps arabes, *Occupy Wall Street*, le mouvement des parapluies à Hong-Kong, les Indignés espagnols et peut-être le mouvement français *Nuit Debout*, nous avons certes des situations très diverses mais nous avons aussi un même rejet des élites, une même exigence de dignité, un même retour du volontarisme, une vraie volonté de restaurer la politique aux dépens d'un économisme de bazar qui a été le fond de commerce d'une bonne partie des classes politiques et de leurs relais médiatiques. Même si ce ne sont pas des pays entiers qui se soulèvent et si les partis vaincus gardent souvent une assise populaire réelle, on ne peut cependant s'empêcher de penser que, pour paraphraser Jean-Pierre Le Goff, nous assistons à une fin de cycle, sans trop savoir quelle direction nous allons prendre et que, face à de tels bouleversements, la perspective d'un nouveau choc Sarkozy - Hollande en 2017 a quelque chose d'insupportable. L'avenir heureusement dure longtemps.

Marc SÉVRIEN